Les Ulis (91) : Victime de 19 coups de couteau, il est poursuivi pour violences

21/03/2012 à 18h33

Sa vie s'est arrêtée le 23 janvier 2004. Ce jour-là, aux Ulis, Giraud Tartenson a été poignardé à 19 reprises et a frôlé la mort. Depuis, cet homme de 46 ans subit ce qu'il qualifie de « calvaire judiciaire ». Non seulement, plus de huit ans après les faits, les auteurs de ces coups n'ont pas été jugés, mais en plus Giraud Tartenson est toujours poursuivi pour violences volontaires, au même titre que ses deux agresseurs présumés, ce qu'il vient de découvrir en recevant samedi l'arrêt de renvoi de la juge d'instruction. Une véritable douche froide, puisqu'en août dernier le parquet avait demandé un non-lieu. Son avocat a d'ailleurs fait appel de la décision du juge d'instruction.

Le 23 janvier 2004, ce papa habitant Verrières-le-Buisson se rend chez son ex-compagne aux Ulis chercher sa fille de 5 ans dans le cadre de son droit de visite. Mais il raconte qu'arrivé là-bas il reçoit un coup de torche sur le crâne, assené par le compagnon de son ex-femme. Pris au piège dans un local poubelle, il est lardé de coups de couteau. « *Il a arrêté de me frapper, car il a cassé la lame du couteau sur moi!* » relate Giraud Tartenson. Gravement blessé, il est plongé dans un coma artificiel, son pronostic vital étant engagé. (…)

« *C'est une escroquerie judiciaire. J'ai l'impression que la juge n'a pas tenu compte de tout ce qui est en ma faveur. Ça fait neuf ans que je n'ai pas vu ma fille et tout le monde s'en fout! Ce que je veux, c'est récupérer mes droits. Je suis la victime. Et je veux que mes agresseurs soient jugés devant une cour d'assises. Ils ont tenté de me tuer. Je l'ai vécu, je*

sais qu’ils étaient déterminés. Je ne m’en suis jamais remis. »

Le parisien

(Merci à Kaos)